

Juin 2011



# Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Finances Publiques 95

« Ensemble pour être plus forts »



## RGPP, stop ou encore ?

À un an de l'élection présidentielle, *Acteurs publics* et l'Ifop, dans le cadre de la quinzième vague d'enquête de l'Observatoire des politiques publiques, ont demandé aux cadres de la fonction publique s'ils souhaitaient rompre avec la logique de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) pour les cinq années suivantes.

Il ressort de l'étude menée que 78 % des cadres de la fonction publique perçoivent une dégradation de la qualité du service rendu aux usagers du fait des réformes en cours.

80 % perçoivent une dégradation de l'environnement et des conditions de travail.

Plus de 2 hauts fonctionnaires sur 3 réclament que la RGPP soit modifiée à partir de 2012.

Ils sont même 25 % à demander sa suppression, 80 % des personnes interrogées veulent la fin de la règle du "un sur deux".

Dans la perspective du prochain quinquennat, rares sont les hauts fonctionnaires, toutes fonctions publiques confondues, qui souhaitent voir la RGPP reconduite en l'état (4 %).

Plus de 2 agents sur 3 (68 %) souhaitent qu'elle soit modifiée et un quart d'entre eux partage même un ressenti plus extrême en appelant de ses vœux la suppression de l'une des réformes emblématiques du quinquennat de Nicolas Sarkozy (25 %). Ce jugement est fortement exprimé dans la fonction publique d'État et par les cadres se déclarant proches de la gauche (respectivement 29 % et 41 %).

## Front uni contre les idées du FN

Il n'y a rien de commun entre les valeurs fondatrices de la CGT et les idées de l'extrême droite qui, de tout temps, s'est acharnée à opposer les salariés entre eux pour le plus grand profit de leurs véritables adversaires.

Celles et ceux qui, parmi les salariés, désespérés de ce qu'ils vivent et de ce qu'on leur réserve, sont séduits par les discours anciens et nouveaux du FN, se préparent des désillusions dramatiques. Il est de notre responsabilité de les prévenir et de les convaincre que la solidarité et l'action unie des syndicats sont la voie la plus efficace pour contribuer à l'avènement d'une société plus juste et plus sûre.

## Mieux vaut être riche, bien portant et actionnaire, que pauvre, mal au travail et fonctionnaire !

Prendre aux pauvres pour donner aux riches, voilà ce que fait notre gouvernement ! En conditionnant la suppression du bouclier fiscal à l'aménagement de l'ISF, il réalise un tour de prestidigitation fiscale, qui consiste à leur donner d'une main ce qu'il reprend de l'autre.

Encore des cadeaux pour ceux possédant un patrimoine supérieur à 3 millions d'euros, par une moindre progressivité de l'impôt sur la fortune, logique qui prédomine déjà pour l'impôt sur le revenu. Au bout du compte, aux dires de Christine Lagarde, 500 000 contribuables de l'ISF seront exonérés grâce à cette réforme, une nouvelle fois injuste socialement et inefficace économiquement.

Encore un désengagement des plus riches au détriment de l'intérêt général. C'est en effet une réforme dont le coût est estimé par la CGT à environ 1,5 milliards d'euros avec un manque à gagner pour les finances publiques.

Dans le même temps le Président de la République tente de leurrer les salariés avec l'annonce d'une hypothétique prime de 1000 €. Les bénéficiaires du RSA sont accusés de "cancer de notre société" alors que 4 millions de femmes et d'hommes sont à la recherche d'un emploi stable avec un salaire décent.

Nous, fonctionnaires, subissons la double peine ! Accusés de creuser le déficit de la France, le gouvernement nous supprime des milliers d'emplois et nous "congèle" nos salaires en 2011 et 2012.

Pour la 1ère fois depuis la libération, les agents de la fonction publique se voient imposer 2 années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir de celui-ci s'élève désormais à 10,84% depuis 2000. Sans changement de cap, elle continuera de se creuser compte tenu des prévisions d'inflation. La hausse de la cotisation retraite imposée par le gouvernement et le MEDEF va amplifier cette baisse.

Pourtant, chaque jour, sur le terrain les agents des services publics sont confrontés à la misère et à la colère sociale, jusque dans ses expressions les plus violentes. Pendant ce temps, côté gouvernement on tente d'effacer la notion de service public au profit de celle de la rentabilité et on diminue sans cesse l'emploi public, privant les agents des moyens de répondre aux besoins d'usagers de plus en plus précarisés. Une situation intenable, car dans le même temps les actionnaires se gavent !

**Le 31 mai agissons dans l'unité pour répondre à l'urgence salariale !**

**Rassemblement devant Bercy à partir de 11h**

## Pouvoir d'achat : toutes les raisons d'agir !



### Perte mensuelle :

- pour un agent de catégorie C (indice majoré 355) : **148 €**
- pour un agent de catégorie B (indice majoré 486) : **215 €**
- pour un agent de catégorie A (indice majoré 658) : **275 €**
- pour un cadre (indice majoré 783) : **327 €**

Entre 2000 et 2008, la part des salaires de la Fonction Publique dans le PIB a été réduite de -0,7%. Depuis le 1er janvier 2000, la valeur du point d'indice a quant à elle perdu 10,84% par rapport à l'indice des prix (hors tabac). Pour toute perspective, le gouvernement a décrété le gel de la valeur du point sur 2011 et projette de le poursuivre en 2012 et 2013.

Ces restrictions sont inacceptables ! Les primes et la rémunération à la performance ne peuvent pas être la réponse par leur caractère aléatoire. Mais surtout, « le salaire au mérite », lié à des critères de performance, est contraire à l'intérêt général et aux missions de la Fonction Publique. Il introduit des pratiques clientélistes et discriminatoires et participe à l'éclatement des équipes de travail. La forte augmentation des retenues pour pension prévues par la réforme des retraites va peser durement sur le pouvoir d'achat des personnels. A l'opposé des mesures de saupoudrage, la situation exige un rattrapage et une augmentation de la valeur du point et la création d'une réelle amplitude des carrières sans allongement de durée.

**C'est pourquoi la CGT Finances Publiques du 95 appelle l'ensemble du personnel à participer massivement au rassemblement devant Bercy à partir de 11h.**

### NOUVELLE CAMPAGNE SUR LA CONTRACEPTION

HAUSSE DES PRODUITS ALIMENTAIRES, HAUSSE  
DU GAZ, HAUSSE DU CARBURANT, HAUSSE DES  
FOURNITURES SCOLAIRES, HAUSSE DES LOYERS...

J'AI PLUS  
ENVIÉ

MOI NON  
PLUS



LASSERRE.

## Mettre des mots sur les maux

Nous ne l'inventons pas! les risques Psychosociaux font partie des priorités dans la mise en œuvre du document unique.

**A coup de Réunionniste aiguë**, notre direction Nationale sur «Les conditions de vie au travail» des agents de la DGFIP.

Serait-elle inquiète des dégâts causés par ses réformes, restructurations, politique d'objectifs, tout ceci à marche forcée? Serait-elle inquiète de se trouver **dans la liste des entreprises publiques** démolies par les suppressions d'emplois et dont les salariés sont en rupture complète?

Serait-elle inquiète d'entendre des mots comme dépression, suicide.... **Bref des mots qui choquent !**

La CGT dénonce depuis longtemps les politiques dogmatiques qui réduisent les services publics en peau de chagrin.

Les élus CGT du CHS 95 « comité d'hygiène et sécurité dénoncent fermement l'impact des restructurations mises en place dans notre Département sur la santé des agents.

Suite à la demande des organisations syndicales, un stage de formation sur les risques psychosociaux a eu lieu le 15 mars 2011 dans le Val d'Oise. Les membres du CHS étaient **tous** conviés à cette formation et nous comptions sur une présence forte de notre direction afin de débattre dans un cadre neutre des conditions de travail des agents, toutes catégories confondues. Autant ce stage, très formateur nous a permis d'échanger sur les risques psychosociaux et ses conséquences, autant il est regrettable que nos dirigeants n'aient pas ou peu participé au débat.

Calendrier trop chargé, débat déjà organisé à l'échelle Nationale, il ne faut pas dramatiser..... voici les réponses que nous donne notre direction locale pour justifier sa grande absence lors cette journée de formation.

Nous n'avons pas caché notre mécontentement lors du dernier CHS sur cet absentéisme inexcusable. Cela démontre bien la légèreté avec laquelle est traité le sujet.



Une chose est sûre, le contenu du stage nous l'a confirmé, en terme de facteurs de risques psychosociaux, **nous sommes dans le rouge :**

- > Réorganisations insuffisamment accompagnées
- > Relations interpersonnelles conflictuelles et/ou dégradées
- > Surcharge de travail
- > Management peu participatif, par pression vague ou autoritaire
- > Harmonisation vie professionnelle, vie privée
- > Valeur métier, qualité du travail...
- > Restructurations, déménagements, réorganisation...

Et pour finir, un petit entretien de notation ou on nous explique à mots couverts que l'on a pas assez de points pour vous récompenser et qu'il faut bien que les points circulent entre les agents.

Cela vous laisse-t-il un petit goût amer ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ?

## MISE EN PLACE DE LA DISI PARIS-NORMANDIE

Les sections syndicales de la DDFIP étaient reçues par Mme Sylvie HERMANT, directrice « préfiguratrice » de la future DISI Paris Normandie (Direction des Services Informatiques) qui a souhaité présenter la future direction et répondre aux questions des organisations syndicales.

La DISI Paris-Normandie comprendra 7 ESI (Etablissement des Services Informatiques) : 4 DIT (Nanterre, Versailles, Caen et Rouen) et 3 CSI (Rouen, Versailles et Orléans).

Avec 580 agents, elle sera la deuxième DISI au plan national. Elle sera juridiquement constituée au 01/09/2011 mais se mettra effectivement en place au 01/01/2012. Son siège sera à Versailles.

La création de la DISI va profondément bouleverser le dialogue social et institutionnel. En effet, le périmètre de la DISI Paris-Normandie va du département de la Manche (Nord-Ouest) au département du Loiret (Sud-Est), ce qui va fortement compliquer la tenue des réunions (Comité Technique, CAP et CHS) ainsi que la vie syndicale nécessaire à l'organisation démocratique de la nouvelle entité. La délégation CGT a souhaité obtenir des garanties et de nouveaux droits en la matière.

Madame HERMANT a concédé des difficultés d'organisation (pour elle-même également) mais nous a renvoyé aux discussions nationales en cours sur ces sujets.

La CGT Finances Publiques restera attentive au suivi des réponses sur l'ensemble des sujets qu'elle a abordés lors de la réunion.

LA RÉPUBLIQUE IRRÉPROCHABLE  
C'EST FAIT, LE PRÉSIDENT DU POUVOIR  
D'ACHAT C'EST FAIT, L'ÉCOLOGIE C'EST FAIT.  
LA FRANCE DU CÔTÉ DES OPPRIMÉS  
C'EST FAIT. ET ENFIN, ATOMISER LE  
FRONT NATIONAL C'EST FAIT.



## ACTION SOCIALE : ACTION PAYANTE Retrait du projet de régionalisation des services sociaux

Face à la mobilisation unitaire des personnels, au boycott de CDAS dans les départements, à l'interpellation des Directeurs, aux refus de discuter du dossier par les représentants du personnel au niveau ministériel, le Secrétariat Général des Ministères économiques et financier vient d'annoncer aux fédérations syndicales représentatives le retrait du projet de réorganisation des réseaux d'action sociale.

La Fédération des Finances CGT estime que cet acquis doit être un point d'appui pour gagner nos revendications relatives aux moyens alloués à l'action sociale ministérielle, à la création de nouvelles prestations et à l'amélioration des modalités de gestion de l'action sociale.

C'est indéniablement une victoire... mais il faut rester vigilants et mobilisés pour le maintien et le développement de nos droits à l'action sociale.

## Travaux de Cergy : la CGT a haussé le ton !

### 1) la qualité de l'air :

Depuis le mois de mars, au CDI de Pontoise Est, les travaux de mise en place du SIP ont entraîné des problèmes de qualité de l'air : on toussait, on mouchait, on avait mal à la tête. Il faut dire qu'il y avait beaucoup de poussière, sans que personne ne sache d'où elle provenait. La situation nous a beaucoup préoccupés car, étaient menés de front plusieurs chantiers : le défonçage de la dalle extérieure (marteaux piqueurs), le désamiantage du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment, et la réfection de l'escalier de secours.

Devant l'insistance des agents du CDI, la direction a accepté de les déménager dans une zone de repli située au même étage, près des FI et de la cellule CSP. Mais là encore, la qualité de l'air laisse à désirer, et comme il est prévu que ces collègues retournent prochainement dans leurs pôles une fois le SIP mis en place, nous sommes inquiets pour leur santé.

Une procédure de droit d'alerte a été diligentée le 31 mars 2011 par la CGT, pour ces problèmes là, entre autres, ce qui a permis, en quelque sorte, de tirer la sonnette d'alarme.

La direction a diligenté des analyses de l'air qui ont révélé la présence de 28 mg/litre d'air de Trichloréthylène (norme conseillée : inférieure à 20 mg/l), et de Formaldéhyde, des produits classés dangereux, mais personne ne sait d'où viennent ces émanations. Les agents du futur SIP ont eu communication des résultats de cette analyse suite à la demande de la CGT. De nouvelles analyses devraient être faites, nous restons vigilants en attendant les résultats. La CGT a obtenu qu'un prélèvement d'air à analyser soit fait non seulement dans les pôles, mais aussi dans le couloir de la zone de repli.

Affaire à suivre...

### 2) les nuisances sonores :

Les travaux du bâtiment d'accueil et de liaison se poursuivent et les collègues de Cergy sont bien contents que la phase « marteaux piqueurs » soit terminée sur la dalle. Même si les ouvriers devaient ne pas travailler pendant la plupart des heures de bureau, une heure de marteaux piqueurs, ça rend fou ! Certains collègues ont même eu ces engins sous leurs fenêtres !

La CGT a effectué une procédure de droit d'alerte, ce qui oblige la direction à prendre immédiatement des mesures pour faire cesser les nuisances. Des mesures ont été prises, en effet : le volume de bruit fenêtres fermées avoisinait 60 décibels dans certains services ! Comment travailler dans ces conditions ? Comment répondre au téléphone, ou simplement parler avec un contribuable en réception ? Sans compter la fatigue engendrée. La direction ne s'est pas préoccupée de tout cela, et on aurait dû rester sans réagir ?

Pas question ! Nous avons exigé une audience en urgence, pour alerter la direction sur les dangers pour la santé des agents (augmentation significative du stress), et même si notre action n'a pas eu pour effet de faire cesser le bruit immédiatement, nous avons demandé des comptes à la direction sur les inondations des sous-sols, sur l'électricité au contact de l'eau, sur la poussière. Nous avons consacré un 4 pages à ce sujet en avril 2011, voir sur notre site.

En dédommagement, et uniquement parce que nous l'avons demandé avec virulence, le DDFIP a accordé une journée de repos sur des heures « données » à tous les agents de Cergy.



C'est par ce mot d'ordre lancé dans toutes les manifestations que j'ai souhaité entamer cet article.

Pourquoi me direz-vous ? Qu'avons-nous à faire du privé dans nos revendications quotidiennes ? Chacun à sa place, laissons au privé le soin de se battre pour ses revendications.

A la CGT, le raisonnement est tout autre.

Pour la CGT, le combat pour la justice et le progrès social est à mener pour et par l'ensemble des travailleurs sans exclusive, qu'ils soient salariés, fonctionnaires ou même privés d'emploi. Nous sommes fiers de porter cette unité au nom des travailleurs.

C'est justement au nom de cette solidarité et de cette unité qu'intervient cet article. Lors du dernier Comité d'Hygiène et de Sécurité de la DDFIP du 95 (voir le compte rendu sur le site CGT Finances Publiques 95), nous avons pris la parole pour dénoncer la précarité dans laquelle se trouve les personnes en charge du ménage de nos locaux. Ces personnes que nous côtoyons quotidiennement en fin d'après-midi, qui travaillent durement à la propreté de nos services, se sont ouverts auprès de collègues et de militants de votre section pour nous faire part des problèmes liés à la multiplication des interventions sur différents sites pour des temps de travail très réduits. Ces personnes, qui sont bien

souvent mère et père de famille, passent des heures et des heures dans les transports pour assurer leur mission. Ces heures passées dans les transports sont autant de temps perdu pour leur famille, et que dire de la paie de fin de mois qui ne permet pas de vivre tout simplement.

Quand bien même nous dénonçons cette situation, quand bien même la propreté des locaux est une revendication récurrente des agents, la Direction nous annonçait que la société ONET allait diminuer le temps de travail quotidien de ces personnes en le faisant passer de 2 heures à 1 heure sur certains sites tout en s'engageant à maintenir ses engagements en matière de résultats.

Y aura-t-il une personne en plus d'affectée sur les sites concernés? S'agira-t-il de faire du mieux avec du moins ? On ne peut qu'être sceptique quant aux conséquences sur la propreté de nos locaux. A contrario c'est une quasi certitude que cela n'ira pas vraiment dans le sens d'une amélioration des conditions de travail du personnel de ménage.

La CGT a tenu à rappeler à la Direction que malgré la simple obligation de résultats qui nous lie à la société prestataire du ménage, malgré que nous ne soyons que de simples clients, elle ne peut pas fermer les yeux sur des conditions de travail dégradées et sur la précarité. Celle-ci, en tant que représentante de l'Etat a le devoir de s'assurer que tous les intervenants de nos prestataires aient un contrat de travail et faire respecter la réglementation et le Code du travail sur tous les sites.

En effet, l'Etat ne peut pas rester aveugle sur la situation faite aux travailleurs sans papiers, tout en sachant parfaitement qu'il paye des entreprises prestataires qui se servent largement d'une main d'œuvre corvéable à merci avec en permanence le chantage à l'expulsion.

L'Etat sait être coercitif si le résultat n'est pas au rendez-vous, et bien qu'il se montre coercitif sur la précarité quotidienne de ces travailleurs.

Fidèle à ses engagements la CGT sera toujours aux côtés des travailleurs en lutte pour la reconnaissance de leurs droits et pour en conquérir de nouveaux. La CGT sera toujours aux côtés de ceux qui souffrent de l'exploitation, de la précarité et de l'exclusion.

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT



## Discuter, ce n'est pas perdre du temps

Le 29 avril 2011, 14 vérificateurs du Beloise ont pris le temps de se réunir à l'initiative de la CGT, pour discuter des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Si le métier de vérificateur a des spécificités, il dépend en grande partie de la qualité des travaux que les SIE et les pôles CE effectuent en amont. Autant dire que la situation se dégrade là aussi par ricochet avec les suppressions d'emplois.

C'est le cas en ce qui concerne l'approvisionnement des brigades de vérif en fiches 3909 : le sentiment général est que les « fiches » n'arrivent pas assez régulièrement en brigade : suppressions de postes en PCE, chaîne de programmation trop lourde. La plupart des vérificateurs présents partageaient l'impression de courir tout le temps pour rattraper les aléas de la programmation, et la qualité de leur travail s'en ressent.

Cela ajoute au stress, car en cours de contrôle, le vérificateur représente à lui seul le fisc face à l'entreprise vérifiée, avec un délai maximum de 3 mois à respecter pour les dossiers relevant du RSI.

De plus, le système de restitution des relevés bancaires qui nous sont actuellement communiqués sous la forme « papier », est anti-écologique et chronophage puisque les vérificateurs doivent les saisir sur Excel. La CGT fait remonter ce problème à la DG, car il est possible techniquement, d'obtenir des restitutions dématérialisées, c'est une question de volonté politique.

Il a été abordé aussi les problèmes dus au ménage, aux travaux en cours dans le bâtiment, aux locaux (certaines climatisations tombent en panne, alors que le bâtiment chauffe comme un aquarium dès le moindre rayon de soleil).

Et en plus, les débats ont contribué à la bonne ambiance entre nous.

